

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 1<sup>e</sup> mars 2010, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Etait absent Monsieur Michel Bolduc.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

23-2010

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que l'ordre du jour  
de la présente session soit adopté tel  
que présenté.

ADOPTÉ

24-2010

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Luc Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que le procès-verbal  
de la séance régulière du 1<sup>e</sup> février 2010  
soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

25-2010

**LES CONSTRUCTIONS PAUL-EUGÈNE TURCOTTE-  
DEMANDE DES POMPIERS**

ATTENDU la demande des Construction Paul-Eugène Turcotte, représentées par son Président Monsieur Marquis Turcotte, pour avoir les Pompiers, dimanche, le 18 juillet 2010, pour une course de démolition, qui aura lieu au 231 rue Principale à Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que le Conseil

Municipal autorise les Pompiers de Saint-Victor à assurer le bon fonctionnement durant la journée du 18 juillet 2010, lors de la course de démolition. Tous les frais encourus devront être payés par les Constructions Paul-Eugène Turcotte, représentées par Monsieur Marquis Turcotte. Le nettoyage devra être fait 24 heures après la course de démolition, soit tout ce qui a rapport à cette course. De plus, Monsieur Marquis Turcotte devra s'entendre avec les résidents de la Rue Bertrand pour la circulation.

Un dépôt de 500,00 \$ devra être fait avant l'évènement.

ADOPTÉ

26-2010

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MOISSON  
BEAUCE**

ATTENDU la demande d'aide financière par Moisson Beauce.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor participa pour un montant de 50,00 \$ en guise d'aide financière à Moisson Beauce.

ADOPTÉ

27-2010

**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU  
ROUTIER LOCAL - COMPENSATION DE BASE AUX  
MUNICIPALITÉS**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 174 212 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités responsables et situés sur ces routes;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU QU'**un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée.

**POUR CES MOTIFS**, il est :

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ

28-2010

**O.M.H. SAINT-VICTOR - NOMINATION DE TROIS  
(3) MEMBRES SUR LE CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de nommer Messieurs Maurice Busque, Renaud Groleau et Léo-Guy Jacques sur le Conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor

ADOPTÉ

29-2010

**DEMANDE DE SOUMISSION POUR ASPHALTAGE ET RAPIÉÇAGES**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, de demander des  
soumissions à la tonne pour la pose de  
béton bitumineux et de rapiéçages dans  
les rues de la Municipalité de Saint-  
Victor aux entrepreneurs suivants :

- Pavage Sartigan
- Pavages de Beauce
- Pavage Jean-Luc Roy
- Pavage Abénaki
- Pavage Beauce Amiante

L'assiette de rue devra être préparée  
pour recevoir l'asphalte. L'asphalte  
devra être étendu à l'aide d'un profileur  
compacteur et roulée, le tout selon les  
règles de l'art. Les soumissions seront  
reçues sous enveloppes scellées et  
identifiées SOUMISSION POUR ASPHALTAGE au  
bureau de la Municipalité de Saint-  
Victor, 287 rue Marchand Saint-Victor G0M  
2B0, jusqu'à 16h00, le 30 avril 2010,  
pour être ouvertes lundi le 3 mai 2010,  
jour de la séance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal ne s'engage pas à  
accepter la plus basse ni aucune des  
soumissions.

ADOPTÉ

30-2010

**ACHAT DE DRAPEAUX - MUNICIPALITÉ**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, d'autoriser le  
Directeur Général à faire l'achat de cinq  
(5) drapeaux pour un montant de 550,00 de  
Pegaze situé au 231 rue Bertrand à Saint-  
Victor.

ADOPTÉ

31-2010

**DEMANDE DE SOUMISSION - PROPANE**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, d'accorder à Sonic la  
consommation de propane des Services  
Loisirs et de la caserne des Pompiers à  
Saint-Victor, pour le prix e 0.5490.

ADOPTÉ

32-2010

**AVIS DE MOTION - MODIFICATION RÈGLEMENT  
DE ZONAGE**

La conseillère Madame Marise Poulin donne  
avis de motion à l'effet qu'à une séance  
subséquente, il sera soumis pour adoption  
un règlement amendant le règlement de  
zonage.

33-2010

**AVIS DE MOTION - MODIFICATION RÈGLEMENT  
DE LOTISSEMENT**

Le conseiller Monsieur Luc Plante donne  
avis de motion à l'effet qu'à une séance  
subséquente, il sera soumis pour adoption  
un règlement amendant le règlement de  
lotissement.

34-2010

**AVIS DE MOTION - MODIFICATION RÈGLEMENT  
DE CONSTRUCTION**

Le conseiller Monsieur Steve Plante donne  
avis de motion à l'effet qu'à une séance  
subséquente, il sera soumis pour adoption  
un règlement amendant le règlement de  
construction.

35-2010

**AVIS DE MOTION - MODIFICATION RÈGLEMENT  
SUR LES CONDITIONS DES PERMIS**

Le conseiller Monsieur Jérôme Bélanger donne avis de motion à l'effet qu'à une séance subséquente, il sera soumis pour adoption un règlement amendant le règlement sur les conditions des permis.

36-2010

**AVIS DE MOTION - MODIFICATION RÈGLEMENT  
SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS**

Le conseiller Monsieur Harold Bureau donne avis de motion à l'effet qu'à une séance subséquente, il sera soumis pour adoption un règlement amendant le règlement sur les permis et certificats.

37-2010

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que la liste des  
comptes soit approuvée et adoptée pour  
paiement :

Supérieur Propane	1	106,60	\$
Hydro-Québec	1	727,54	\$
Téléphone St-Victor		757,66	\$
Gaz Métro	3	214,47	\$
GE Canada Equipement		936,36	\$
Hydro-Québec	6	930,31	\$
Poste Canada	1	025,45	\$
Hydro-Québec	4	200,33	\$
Telus Mobilité		299,23	\$
Machineries Tenco		916,31	\$
Pompe Ste-Foy		298,19	\$
Cordonnerie Bureau		5,64	\$
Excavations A. Gosselin	1	590,13	\$
Alliance Coop	7	814,08	\$
DEBB		107,19	\$
Magasin Coop		502,22	\$
Centre Électrique de Beauce		278,94	\$
Garage Agricole Alain Bolduc		437,41	\$
Formule D'affaire CCL		82,01	\$
Biolab	1	463,88	\$
Centre du Camion Amiante	1	556,33	\$
Ateliers F.L.P.H.		626,11	\$

Pompection	1	158,10	\$
M.R.C. Robert-Cliche	8	231,96	\$
Pneus Beaucerons		431,16	\$
Hercule Fortin		10,05	\$
Sifto	5	507,52	\$
Garage Bizier		554,87	\$
Pitney Works		337,58	\$
Groupe Roche FBG	69	119,31	\$
L.P. Tanguay		33,81	\$
F. Plante Inc.		225,75	\$
Pompe Couture		970,73	\$
Ferme Donald Vachon		169,31	\$
Ateliers D'usinage LB		328,92	\$
Daniel Cliche Avocat		56,44	\$
Fed. Québécoise Municipalités		11,04	%
Produits Industriels B.F.		478,35	\$
Orizon Mobile		476,49	\$
Industrie Canada	1	021,00	\$
John Meunier	1	559,19	\$
Fonds de l'information foncière		9,00	\$
Const. Paul-Eugène Turcotte	3	473,84	\$
Suspension Michel Rodrigue		388,57	\$
Signalisation Lévis	1	831,19	\$
CNH Capital	1	556,82	\$
Sigma	1	198,73	\$
Mégantic Métal	2	096,90	\$
Traction St-Georges		399,71	\$
Linde Canada	4	840,69	\$
Auto Quirion et Drouin	1	154,74	\$
Solution G.A.	1	982,61	\$
Diffusion Strato		231,67	\$
Extincteurs de Beauce		46,17	\$
Gingras Électrique	3	046,19	\$
Harold Bureau		15,00	\$
Marise Poulin		15,00	\$

ADOPTÉ

38-2010

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
 Secondé par Madame Marise Poulin,  
 Et résolu, à l'unanimité des  
 membres du Conseil, que la séance soit  
 levée.

ADOPTÉ



**LE MAIRE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**ROLAND GIGUÈRE**

**MARC BÉLANGER**